

## Communiqué de presse

---

### La Municipalité de Morges dit OUI à l'augmentation de la vignette autoroutière

---

**La Municipalité de Morges unanime s'engage pour un oui à l'augmentation du prix de la vignette autoroutière. Les études liées à la réalisation du contournement autoroutier de Morges nécessitent un financement dépendant directement d'un oui à la vignette à CHF 100.-**

#### **Assurer le financement du projet de contournement de Morges**

La Municipalité de Morges a pris position en faveur de l'augmentation de la vignette autoroutière à CHF 100.- par année. En effet, la réalisation des études détaillées du projet de contournement autoroutier de Morges serait compromise et sensiblement retardée sans cette manne financière alors que les aménagements autoroutiers réalisés à ciel ouvert à travers la cité morgienne au début des années soixante ne sont absolument plus en adéquation avec la mobilité d'aujourd'hui et encore moins de demain.

#### **Pour la sécurité et le fonctionnement du réseau**

Le goulet de l'autoroute A1 au niveau de la région morgienne et la surcharge de trafic en constante augmentation rendent cette portion d'autoroute plus sujette aux bouchons et accidents. Sur l'axe Lausanne-Genève, le trafic routier est passé de 80'000 véhicules par jour en l'an 2000 à 100'000 dix ans plus tard. Selon les prévisions de la Confédération, le cap des 130'000 véhicules journaliers devrait être atteint en 2030. Pour cette raison et pour éviter que cette surcharge ne se reporte sur la Ville de Morges, il est primordial qu'un contournement soit réalisé dans les prochaines années pour améliorer la fluidité du trafic et la sécurité du réseau.

#### **Assurer la qualité de vie de la région**

Les études de planification qui seront mises en œuvre grâce à ces moyens financiers permettront de démontrer la nécessité d'un boulevard urbain au cœur de l'agglomération Lausanne-Morges en lieu et place de l'actuel tracé d'autoroute. En effet, ce boulevard renforcerait les axes structurants de toute l'agglomération, au très grand profit des habitants et de l'économie de toute la région, favorisant par là une mobilité particulièrement adaptée aux modes de vie des années à venir.

En conséquence, les membres de la Municipalité de Morges recommandent aux Morgiennes et aux Morgiens de voter oui à la vignette autoroutière à CHF 100.- le 24 novembre prochain.

La Municipalité

Morges, le 6 novembre 2013

---

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

Vincent Jaques, syndic, +41 (0)78 744 77 09

Jean-Jacques Aubert, municipal Infrastructures, Energies et Espaces publics, +41 (0)78 628 87 51

---